



Sarl NP2A

1004 Chemin des Mules
13550 paluds de Noves
Tél: (00 33) 04 90 95 41 64

campingmarierose@wanadoo.fr

Exemplaire à nous retourner

Contrat de réservation

Nom : _____
 Prenom : _____
 Adresse : _____
 Tel/fixe et portable : _____ Mail : _____

JOUR D'ARRIVEE _____ JOUR DE DEPART _____

**LE TARIF EMPLACEMENT COMPREND : 2 PERSONNES ET 1 VEHICULE
 + SOIT 1 TENTE OU 1 CARAVANE**

	Unité	Prix	Total
Nombre d'emplacements			
Nombre d'adulte supplémentaire			
Nombre d'enfant de 3 à 8 ans			
Nombre d'enfant - de 3 ans			
Nombre de tentes supplémentaires			
Electricité			
Nombre de véhicules supplémentaires			
Nombre d'animaux			
TOTAL			

HEBERGEMENTS LOCATIFS

Type de location	Nombre	Dates		Prix
		Arrivée	Départ	
PALACE				
CHALET BOIS 5/7 PERS				
CHALET BOIS 4/5 PERS				
COTTAGE 4 PERS				
MOBIL HOME 4 PERS				
CARAVANE + PERGOLAT				
TENTE MEUBLEE				
TOTAL				

ARRHES 30% + 9 € FRAIS DE DOSSIER **TOTAL**
 Mode de règlement Chèque Chèques vacances Virement

La réservation implique obligatoirement l'acceptation des conditions générales de réservation pour location ci-après par les parties

Date de réservation

Siret : 490 137 791 00011

Naf : 5530Z



Sarl NP2A

1004 Chemin des Mules
13550 paluds de Noves
Tél: (00 33) 04 90 95 41 64

campingmarierose@wanadoo.fr

Exemplaire à conserver

Contrat de réservation

Nom : _____
 Prenom : _____
 Adresse : _____
 Tel/fixe et portable : _____ Mail : _____

JOUR D'ARRIVEE _____ JOUR DE DEPART _____

**LE TARIF EMPLACEMENT COMPREND : 2 PERSONNES ET 1 VEHICULE
 + SOIT 1 TENTE OU 1 CARAVANE**

	Unité	Prix	Total
Nombre d'emplacements			
Nombre d'adulte supplémentaire			
Nombre d'enfant de 3 à 8 ans			
Nombre d'enfant - de 3 ans			
Nombre de tentes supplémentaires			
Electricité			
Nombre de véhicules supplémentaires			
Nombre d'animaux			
TOTAL			

HEBERGEMENTS LOCATIFS

Type de location	Nombre	Dates		Prix
		Arrivée	Départ	
PALACE				
CHALET BOIS 5/7 PERS				
CHALET BOIS 4/5 PERS				
COTTAGE 4 PERS				
MOBIL HOME 4 PERS				
CARAVANE + PERGOLAT				
TENTE MEUBLEE				
TOTAL				

ARRHES 30% + 9 € FRAIS DE DOSSIER **TOTAL**
 Mode de règlement Chèque Chèques vacances Virement

La réservation implique obligatoirement l'acceptation des conditions générales de réservation pour location ci-après par les parties

Date de réservation

Siret : 490 137 791 00011

Naf : 5530Z

Conditions générales de réservation pour location

GENERALITE

La location de votre emplacement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de

location accompagné d'un chèque bancaire, chèques vacances, ou d'un virement bancaire à l'ordre du camping. L'emplacement définitif sera déterminé par le camping, le jour de l'arrivée. Pour toute modification des dates de séjour, (ex :prolongation) le même emplacement , ne pourra pas être garanti.

Le jour de votre arrivée l'emplacement sera disponible à partir de 12h00 et devra être occupé avant 20h00.

Le jour du départ l'emplacement devrait être libéré à 12h00 au plus tard. Pour tout départ après 12h00 une nuit supplémentaire sera facturée.

En cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir. Si vous n'avez pas prévenu la Direction du camping, celle -ci pourra disposer de l'emplacement et les arrhes ainsi que les frais de dossier, resteront acquis au camping.

Règlement du séjour.

A réception de votre contrat de location et de vos arrhes et en fonction des places disponibles, nous vous ferons parvenir une confirmation écrite.

Le solde du séjour est à régler lors de votre arrivée.

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat, les journées réservées et non utilisées vous seront facturées suivant le tarif en vigueur.

Annulation

Toute annulation devra être notifiées par lettre recommandée 30 jours avant la date prévue d'arrivée. En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier. À titre d'indemnité de rupture de contrat, il vous sera retenu 20 % du coût intégral de votre séjour

REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, tout incidents dus aux intempéries, etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeurs.

La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous louer ni céder sa location sans le consentement de la direction du camping.

Les visiteurs pourront accéder aux différentes prestations du camping à l'exception faite de la piscine.

Le tribunal de Tarascon est seul compétent en cas de litige.

HEBERGEMENT LOCATIF

Caution

Pour les hébergements locatifs, une caution de 125 € vous sera demandée en début de séjour. En cas de matériel manquant,deterioré ou cassé, celui -ci vous sera facturé. En cas d'habitat jugé mal propre lors de votre départ, un forfait de 50 € pour frais de ménage, vous sera facturé ou retenu sur votre caution.

Disponibilité

Le jour de votre arrivée le locatif sera disponible à partir du samedi 16h00 et devra être libéré au plus tard le samedi à 10H00.

En pleine saison la location,pour un hébergement locatif, ne peut s' effectuer que pour des séjours d' une semaine minimum du samedi au samedi.